

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 7 février 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI DE 1977 SUR LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES ET SUR LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 2 février 1984, de la motion de M. Lalonde: Que le projet de loi C-12, tendant à modifier la loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

**M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur le Président, parfois à la Chambre des communes, nous étudions des projets de loi d'une grande importance. Toutefois, la plupart du temps, des mesures comme ce projet de loi de finances peuvent passer inaperçues, sans que nous reconnaissions les énormes et graves répercussions qu'elles auront sur notre système d'éducation, non seulement aujourd'hui, mais dans l'avenir.

Par ce projet de loi, nous donnons à entendre que l'éducation n'est plus aussi importante qu'elle l'était naguère.

Monsieur le Président, l'éducation est non seulement aussi importante, mais beaucoup plus qu'elle ne l'était. Rappelons-nous que vers 1948, après la Seconde Guerre mondiale, de l'aveu général, la solution à tous nos problèmes consistait à affecter des crédits au domaine de l'éducation et à ne ménager aucun effort en ce sens. Ces grands espoirs d'une expansion rapide de notre système national d'éducation que nous caressions ne se sont peut-être pas réalisés et les sommes considérables investies n'ont peut-être pas porté fruit. Il aurait mieux valu non seulement injecter des fonds, mais fournir aussi certains stimulants.

Après 1948, nous sommes passés à l'époque du professionnalisme. Il nous semblait que peut-être les parents et autres institutions ne possédaient pas les solutions voulues, mais que les membres des professions libérales formés dans nos universités les détenaient. Nous avons placé ces gens sur un piédestal, nous avons mis nos espoirs et notre attente en eux, pour finalement nous rendre compte qu'ils ne possédaient pas, eux non plus, toutes les solutions.

Nous avons pris certaines mesures en faveur de la formation professionnelle. Le gouvernement fédéral a lancé des projets hardis et profitables en établissant des sections d'enseignement professionnel dans nos écoles secondaires, nos collèges, nos

écoles d'enseignement technique et nos écoles de formation professionnelle. Le gouvernement s'orientait ainsi dans la bonne voie et pourrait aller plus loin aujourd'hui.

En dépit de ces initiatives, monsieur le Président, l'éducation n'est plus aussi bien cotée depuis quelques années. Depuis 1970, le nombre d'admissions baisse, car les gens croient de moins en moins que l'enseignement universitaire apporte toutes les solutions. Les inscriptions ont diminué au point que nous avons même cru la tendance irréversible.

● (1110)

Au cours des dernières années, cependant, nous avons constaté notre erreur et les universités sont maintenant remplies. Les jeunes veulent reprendre leurs études afin d'avoir des emplois stables et des carrières prometteuses. L'éducation est un outil qui permet aux étudiants et à la société de progresser. Malheureusement, nous tirons de l'arrière au moment même où nous devrions considérer l'enseignement comme un processus permanent qui répond, non pas aux aspirations individuelles, mais plutôt à celles de notre pays. Nous devrions réorganiser notre système d'éducation au lieu d'imposer des compressions, des réductions et des restrictions. Il incombe au gouvernement fédéral d'indiquer la voie à suivre dans ce domaine.

Dans le passé, nous avons mis l'accent sur la formation professionnelle et technique, aujourd'hui nous devons penser en fonction de la technologie. Les secrétaires de bureau sont remplacées par des machines et des ordinateurs. Non seulement nous devons savoir comment utiliser les ordinateurs, il faut aussi être capables de les réparer et même de les assembler. Il importe d'innover autant dans la technologie des ordinateurs que dans la façon de faire des affaires. Les Canadiens doivent être plus productifs s'ils veulent être concurrentiels sur les marchés internationaux.

En ce qui a trait aux systèmes d'éducation, les Japonais peuvent nous en apprendre, car leurs enseignants peuvent compter sur les hommes d'affaires et les sociétés pour planifier l'éducation jusqu'à vingt ans à l'avance. Les Canadiens n'ont pas cette conception et cette vision futuristiques de l'enseignement. Nous sommes de moins en moins productifs parce que nos diplômés sont incapables de nous montrer la voie dans les secteurs de la recherche, du développement et de l'innovation. Autrement dit, d'ici peu le Canada ne sera plus une des principales puissances industrielles dans le monde. Les données canadiennes confirment ce fait, et les compressions que le gouvernement veut imposer ne feront qu'accélérer le processus.

D'abord et avant tout, la Chambre devrait aviser aux conséquences de tout cela sur l'avenir du Canada. Des députés ont déjà parlé des conséquences des restrictions et nous continuerons d'insister sur cet aspect. Il importe aux autres gouvernements, à tous les Canadiens, et surtout aux jeunes d'aujourd'hui et de demain, d'avoir un excellent système